

Projet Pédagogique
ALSH 12-17 ans

Anim' à Jeunes
Anim' Ados

2018-2019



« L'adolescent est l'amalgame d'un adulte en « devenir » et d'un enfant en « revenir » »

Service Enfance Jeunesse 3, place François Mitterrand 63370 Lempdes

Tél : 04.73.83.63.99 Port : 07.87.39.04.81

Mail : enfancejeunesse@mairie-lempdes.fr

L'Accueil de Loisirs 12-17 ans a pour vocation de proposer un « éventail » de loisirs contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel de chaque jeune.

L'accueil de loisirs « Anim ' à Jeunes Anim ' Ados » est une structure municipale gérée par le service Enfance Jeunesse de la Ville de Lempdes.

L'Accueil de Loisirs a pour but de répondre aux objectifs généraux d'un projet éducatif définis par la municipalité et d'un projet pédagogique. Le projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation détermine les objectifs éducatifs de la structure.

Le projet pédagogique est l'application directe du projet éducatif. Il applique les valeurs éducatives à un cadre spécifique.

I LE PUBLIC ACCUEILLI

Généralités sur le public accueilli

L'adolescence est une période charnière entre l'enfance et l'âge adulte. C'est une période reconnue difficile et compliquée. En effet, l'adolescent a plusieurs besoins que l'on puisse classer :

- Les besoins physiques : connaissance de soi, besoin de détente, adaptation aux changements du corps, besoin de sommeil, de temps libres et calmes, alimentation équilibrée.
- Les besoins sociaux : être reconnu en tant qu'individu et au sein du groupe pour trouver sa place. Il y a un besoin d'interaction sociale et une appartenance à un groupe affinitaire. Mais il faut aussi prendre en compte le besoin d'indépendance et d'être seul.
- Les besoins psychologiques : les adolescents pour se construire recherchent les limites, ont besoin d'être en compétition, d'être pris au sérieux, tout en recherchant la sécurité affective.

Durant son adolescence, le jeune va porter son intérêt sur les amis, le groupe, les grands événements, la communication. Il s'identifie aux idoles, son « apparence » prend une très grande importance. L'adolescent ne veut plus être considéré comme un enfant et a besoin de prouver qu'il est « capable de... ». Il tend vers de plus en plus d'autonomie.

Les objectifs de l'action :

- Participer à des activités individuelles et collectives, adaptées à son âge, répondant à ses intérêts et à ses besoins.
- Accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expressions les plus variées.
- Permettre de constituer, de développer et d'entretenir son bagage culturel et d'apprendre à se cultiver.
- Se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain.
- Participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers.
- Assumer selon ses compétences acquises des responsabilités et des rôles variés dans les communautés différentes.
- Participer activement à l'élaboration, à l'actualisation, à la mise en vie et au contrôle des règles de diverses collectivités évoluant au sein de celle-ci.

Les objectifs généraux issus du projet éducatif

- 1- Permettre aux jeunes de vivre des journées de loisirs et de détente en contribuant au développement harmonieux de sa personne,
- 2- Favoriser la socialisation et l'autonomie pour ouvrir à la diversité culturelle, sportive... et permettant de découvrir de multiples activités, d'éveiller la curiosité et d'exploiter les milieux environnants,
- 3- Participer à l'affirmation de la personnalité des jeunes en favorisant son implication intellectuelle, physique et stimuler ses potentialités,
- 4- Participer à la formation du « futur citoyen », lui permettre d'apprendre la responsabilité, la solidarité, de comprendre et respecter l'autre, d'apprendre à accepter les différences de chacun, développer ses connaissances sur l'environnement en vue de sa protection.

Objectifs et moyens opérationnels :

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs pédagogiques</i>	<i>Moyens</i>
<p><i>Permettre aux jeunes de vivre des journées de loisirs et de détente en contribuant au développement de sa personne</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Amener l'adolescent à découvrir de nouvelles activités</i> - <i>Respect du rythme de vie de l'adolescent</i> - <i>Susciter le plaisir</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Diversité des activités et des lieux</i> - <i>Inscription à la carte</i> - <i>2 ou 3 activités proposées quotidiennement</i> - <i>Activités proposées à la $\frac{1}{2}$ journée ou à la journée, mini-séjour</i> - <i>Organisation de moments ou jeux en autonomie</i> - <i>Accueil chaleureux (toujours un animateur qui va au devant des adolescents et parents)</i> - <i>Ecoute et disponibilité envers les parents et les adolescents</i> - <i>Activités diversifiées, originales et de qualité</i>
<p><i>Favoriser la socialisation et l'autonomie pour ouvrir à la diversité culturelle, sportive...et permettre de découvrir de multiples activités, d'éveiller la curiosité et d'exploiter les</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Ouverture sur le milieu professionnel</i> - <i>Permettre aux adolescents d'évoluer dans les différents espaces et milieux qu'offre notre région</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Organisation d'ateliers en partenariat avec les commerçants</i> - <i>Activité réalisée sur Lempdes, mais aussi dans la Chaîne des Puys, Massif du Sancy et départements limitrophes...</i>

<p><i>milieux environnants</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Faire évoluer l'adolescent au sein du groupe</i> - <i>Permettre aux adolescents de rencontrer d'autres jeunes de leur âge</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise en place d'activités collectives et d'activités en petits groupes</i> - <i>Assurer un accueil chaleureux pour tout le monde</i> - <i>Créer une cohésion de groupe</i> - <i>Organisation de rencontres avec des ALSH de villes voisines</i> - <i>Organisation d'animations « passerelle » avec les enfants de l'ALSH 10-11 ans</i>
<p><i>Participer à l'affirmation de la personnalité des jeunes en favorisant son implication intellectuelle, physique et stimuler ses potentialités</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Rendre l'adolescent acteur de ses vacances</i> - <i>Favoriser la communication</i> - <i>Favoriser la concertation et la création au profit du groupe</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Respect du choix de l'adolescent</i> - <i>Réalisation d'activités spontanées</i> - <i>Écoute et disponibilité</i> - <i>Mise en place de temps d'échange et d'écoute</i> - <i>Écoute, disponibilité, dialogue...</i> - <i>Création d'un compte Instagram</i> - <i>Émergence de projet avec les plus âgés : 14-16 ans</i> - <i>Animations proposées par groupes d'âge : 12-13 ans et 14-17 ans</i>
<p><i>Participer à la formation du « futur citoyen », lui permettre d'apprendre la responsabilité, la solidarité, de comprendre et respecter l'autre, d'apprendre à accepter les différences de chacun, de développer ses connaissances sur l'environnement en vue de sa protection</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser l'adolescent à la valeur des choses</i> - <i>Responsabiliser l'adolescent au sein du groupe</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Liberté aux adolescents d'utiliser et gérer eux-mêmes leur argent, (mise en garde contre la perte et les vols éventuels)</i> - <i>Liberté d'organiser des activités</i> - <i>Mise en place de règles de vie et du cadre de fonctionnement</i> - <i>Mise en place de tâches adaptées et réalisables pour cet âge pendant les activités et sur les séjours</i>

	<p><i>- Tenir compte des capacités de chacun</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <i>- Organiser et gérer la vie quotidienne en collectivité sur les séjours</i> <i>- Mise en place d'activités ou de moments « libres »</i> <i>- Mise en place de groupes de compétences</i> <i>- Activités adaptées à la condition physique du groupe d'âge</i> <i>- Sensibilisation au handicap</i>
--	--	--

II LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

1. Les moyens humains :

- Un directeur : BAFD,
- Des animateurs : BAFA,
- Des responsables associatifs,
- Des prestataires,
- Des artisans, commerçants.

Toutes les activités sont encadrées par des personnes diplômées en fonction de leurs différents champs d'interventions.

2. Les moyens financiers :

Un budget de fonctionnement annuel est voté au Conseil Municipal. Ce budget est préparé par le responsable du service Enfance Jeunesse et géré par le directeur. Il est calculé selon plusieurs facteurs :

- le nombre de jeunes,
- le nombre de jours de fonctionnement,
- les projets d'animation,
- les projets d'activités.

3. Les infrastructures :

Les renseignements et les inscriptions s'effectuent au Service Enfance Jeunesse (SEJ). C'est aussi un point de rendez-vous des jeunes et un lieu identifié par les parents.

En fonction des activités, les jeunes peuvent profiter des équipements mis à disposition sur la commune : la piste de BMX, le terrain de modélisme, la plaine de jeux du marais, le COSEC, le complexe sportif, le milieu naturel : les collines....

4. Les transports :

Le transport est organisé par le service des Sports. Certaines activités se déroulent hors commune sur différents sites en fonction des activités retenues. La ville met à notre disposition, un bus de 60 places et un minibus de 9 places conduit par l'animateur en charge du groupe. Occasionnellement, les services de transports en commun de la T2C pourront être utilisés.

5. La communication :

C'est une difficulté, car les jeunes ne sont pas tous scolarisés sur Lempdes, nous travaillons donc sur différents moyens pour les informer :

- Le service Enfance Jeunesse est le principal lieu d'information,
- Des affiches dans les sites publics et commerces Lempdais,
- Avant chaque vacance scolaire, le programme est consultable sur le site de la ville,
- Le bulletin d'information local est une source d'informations « Lempdes Info »,
- Le quotidien « La Montagne » et ses pages locales servent d'outils,
- Le site Internet de la Ville,
- Les panneaux électroniques d'informations sur la commune diffusent les informations,
- Le collège St Exupéry de Lempdes nous permet la diffusion des infos (réseau information : ENT, affiches, flyers),
- Le compte Instagram
- Les jeunes relaient eux aussi parfaitement l'information.

III L'ORGANISATION DE CETTE ACTION :

1. Fonctionnement de l'équipe :

Chaque membre de l'équipe se doit d'agir comme il convient avec toutes les personnes concernées par cette action (parents, jeunes, responsables associatifs, prestataires, élus...)

Il est important de bien les accueillir et de prendre le temps d'écouter, d'échanger...

2. Définition et rôle de chacun :

Les bases qui paraissent essentielles à une bonne gestion de groupes, des émotions et de l'état d'esprit qui en ressort, sont avant tout liées à un rapport de justice, d'égalité, de communication, de partage, d'échanges, de respect des règles et des décisions.

Cela devient possible dès que chacun se sent en confiance et en sécurité. Il s'agit pour chaque animateur, adulte, quelque soit sa fonction, de veiller aux relations entre adolescents, d'être un « médiateur » lors de conflit, d'assurer un rapport de justice et d'égalité, et ceci dans tous les temps, formels comme informels.

✓ Le directeur

- Il est garant de la sécurité physique et affective des adolescents participant à l'action,
- Il est aussi le garant de la mise en œuvre des différents projets (éducatif et pédagogique),
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel, des intervenants extérieurs et peut lui-même se trouver en animation,
- Il gère les relations entre les différents partenaires (institutions, prestataires de service, partenaires, municipalité...),
- Il a en charge la gestion quotidienne de l'action,
- Il a un rôle de formateur et de référent auprès des animateurs, ainsi que le suivi et la validation des stagiaires,
- Il essaie d'associer les parents au fonctionnement de l'action,
- Il organise les transports,
- Il sait être à l'écoute des adolescents, des parents, des animateurs et de tous les acteurs de l'action,
- Il gère et régule les conflits au sein de l'action.

✓ L'animateur

Définition	<i>L'animateur accueille un groupe de jeunes, il conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre d'un projet éducatif</i>
Rôle auprès des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'animateur est référent</i> - <i>Dynamique, avenant</i> - <i>Il donne l'exemple (attitudes, langage ...)</i> - <i>Il sait s'adapter</i> - <i>Explique et fait respecter les règles</i> - <i>Responsabilise les jeunes</i> - <i>Il veille à la sécurité</i> - <i>Sait faire preuve d'autorité</i>
Rôle auprès de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Il sait travailler en équipe</i> - <i>Il communique, informe l'équipe des problèmes rencontrés</i> - <i>Il écoute les autres et se montre solidaire</i> - <i>Respecte les membres de l'équipe</i> - <i>Participe activement aux différents temps de travail</i>
Rôle par rapport à soi	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Il s'investit, il est créatif</i> - <i>Il sait prendre sur lui</i> - <i>S'adapter, progresser, évoluer</i>
Rôle auprès des familles	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Enjoué, avenant</i> - <i>Discute, partage, écoute</i> - <i>Inspire confiance</i> - <i>Soumis au devoir de réserve, de confidentialité</i> - <i>Adopte un comportement de neutralité</i>
L'épanouissement du jeune	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Relation de confiance</i> - <i>Responsabilise</i> - <i>Est à l'écoute</i> - <i>Rôle éducatif</i> - <i>Prendre chaque jeune en considération</i> - <i>Les rendre autonomes</i>
Rôle par rapport à l'organisateur	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Donne une image positive de la collectivité</i> - <i>Respect du matériel, de l'environnement</i> - <i>Etre responsable</i>

3. Les attitudes attendues de la part de l'équipe pédagogique

Les attitudes attendues de la part de l'équipe pédagogique sont : des attitudes « éducative », responsable, sécuritaire. Le rôle de chacun est aussi d'assurer une cohésion, en respectant les décisions prises par les uns et les autres dans leur fonction. L'animateur doit être un exemple pour les jeunes et avoir un comportement irréprochable. Les échanges d'informations et la prise en compte de la parole de chacun sont la matière première des différentes actions menées et à mener.

IV MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

1. Périodes et horaires d'ouvertures :

L'ALSH 12-17 ans fonctionne pendant les vacances scolaires : excepté la semaine entre Noël et le 1^{er} de l'an et les trois premières semaines d'août. Les activités se déroulent en général les après-midis (en moyenne de 13h30 à 17h30). Certaines se déroulent à la journée ou sous forme de minis-séjours avec nuitées (à la neige ou en camping).

Il n'y a pas vraiment de journée type, chaque activité ayant un lieu et un fonctionnement différent, tout en se référant aux objectifs éducatifs et pédagogiques des différents projets.

2. Inscriptions :

Un programme sous forme de plaquette présentant les activités est consultable et imprimable sur le site Internet de la ville, au Service Enfance Jeunesse ou sur l'ENT du collège environ 18 jours avant le début de chaque vacance. Les inscriptions se font par retour du bulletin d'inscription par mail ou par format papier dans la boîte aux lettres de Service Enfance Jeunesse. Le nombre de places étant limité (en fonction des activités), les premières réponses retournées font les premiers inscrits.

Ils s'engagent à respecter le règlement intérieur au moment où le dossier d'inscription est rempli. La participation financière varie en fonction de l'activité, et du quotient familial de la famille.

3. La programmation :

Des temps de discussion par petits groupes, sont organisés sur les vacances. Le but est de réfléchir, de proposer, d'organiser les prochaines vacances, pour qu'ils deviennent « acteurs » et pas seulement « consommateurs ». Le souci dans chaque programmation est de trouver de la diversité et un équilibre entre les animations, qu'elles soient artistiques, culturelles, sportives, manuelles, scientifiques, culinaires....

4. Relations avec les familles :

Sur cette tranche d'âge, nous constatons une difficulté à intégrer les parents.

Pendant les jours et les heures d'ouvertures du Service Enfance Jeunesse, les parents peuvent nous rencontrer ou nous contacter directement par l'intermédiaire de mail, portable...Des réunions de présentation des séjours, hiver et été sont organisées avant chacune de ces périodes.

5. Évaluation :

Chaque fin de vacances se termine par une réunion bilan et la réalisation d'une fiche statistique (fonction du nombre, âge, filles, garçons, lieux, etc...)

Nous avons conçu une grille d'évaluation pour mettre en lumière l'évolution du travail de l'équipe pédagogique, basée sur les comportements et besoins des jeunes et sur nos orientations pédagogiques.

Cette grille fonctionne avec les 3 critères suivants :

- 1- A approfondir
- 2- Effort en cours
- 3- Nette amélioration

		Automne	Noël	Hiver	Printemps
Passer de bonnes vacances	<ul style="list-style-type: none"> - une diversité des activités est proposée - plusieurs choix d'activités par jour - les adolescents s'épanouissent - aucun ado n'est laissé à l'écart - des activités à la $\frac{1}{2}$ journée ou à la journée sont proposées - des moments de jeu en autonomie sont organisés - les animateurs vont au devant des parents - la vie de groupe est harmonieuse - de nouvelles activités sont proposées chaque vacance 				
Découverte	<ul style="list-style-type: none"> - une activité chez un professionnel a été organisée - les activités ont permis de découvrir de nouveaux milieux - les activités ont permis la rencontre d'ados - les jeunes sont curieux de découvrir de nouvelles activités 				
Implication dans la programmation	<ul style="list-style-type: none"> - des temps d'échange ont été organisés - les adolescents ont pu décider d'une ou plusieurs activités - ils ont participé à des activités spontanées - ils ont été impliqués dans l'élaboration du planning 				